

- Etude des Notaires  
VAN ORMELINGEN, à Tongres et LEJEUNE, à Waremme.

**VENTE CONSIDÉRABLE**  
POUR SORTIR DE L'INDIVISION  
D'UN  
**SUPERBE BÉTAIL**

ET  
**MOBILIER DE FERME,**  
à MONIKHOF, commune de Hex, canton de Tongres.

Mardi, mercredi et jeudi 6, 7 et 8 mars 1860, chaque jour à commencer à 10 heures précises du matin, à la requête de messieurs ROLLIN et MOTTARD, fermiers à la dite ferme Monikhof, commune de Hex, y feront vendre par les notaires VAN ORMELINGEN de Tongres et LEJEUNE de Waremme, le beau mobilier qui garnit la dite ferme qu'ils exploitent, consistant en :

- A. 25 beaux chevaux dont 6 juments pleines, 2 hongres de 5 à 6 ans, 1 hongre de 4 ans, 1 bidet normand de 1<sup>re</sup> race de 6 ans, 1 jument de 3 ans, 3 hongres de 5 ans, 3 hongres, 3 juments de 2 ans et autres poulains.
  - B. 55 bêtes à cornes dont 16 vaches pleines ou ayant vêlé, 5 bœufs et 2 génisses de 2 ans, 9 veaux d'un an.
  - C. 7 truies pleines ou avec leurs jeunes, 16 cochons dits nourains.
  - D. 3 chariots dont 2 de 11 centimètres, 1 simple, un tombereau avec roues de 11 centimètres, 7 herses, 6 charrues, 3 rouleaux.
  - E. Tous les harnais de chevaux et autres attirails de labour et de grange, hache-paille et de betteraves, diable-volant.
  - F. 20000 kilos pommes de terre, une grande quantité de fourrage et foin de trèfle.
  - G. Généralement tous les meubles de ménage, armoires, commodes, bois de lit, poêles, horloges, chaudières, tables, chaises, tonneaux, ferraille, cuiveries, étaineries, porcelaine et une masse d'autres objets trop long à détailler.
- A crédit sous caution connue des notaires.

Ordre de la vente :

Le premier jour mardi, on vendra les chevaux et attirail de labour et une partie des meubles.

Le second jour mercredi, les vaches, cochons et une partie des meubles.

Le troisième jour jeudi, le restant des meubles.

QU'ON SE LE DISE.

ÉTUDE DU NOTAIRE

**Timmermans, à Cortessem.**

**VENTE CONSIDÉRABLE**

D'UN BEAU

**MOBILIER DE FERME,**

**A RIDDERHERCK**

SOUS OVERREPEN, PRÈS DE TONGRES.

Lundi et mardi, 27 et 28 février 1860, chaque jour à 9 heures du matin, M. BRUNS quittant la ferme du dit Ridderherck, y vendra publiquement et à crédit, sous la direction du notaire TIMMERMANS :



1° 4 hongres de 4 à 8 ans, 8 juments de 4 à 9 ans, dont 6 pleines, 3 poulains et 3 poulaches d'un an et de 2 ans, 1 cheval de selle (Normand).

2° 31 bêtes à cornes, consistant en 23 vaches laitières pleines, 1 taureau et 7 génisses.

3° 34 truies, dont 23 pleines, 8 porcs presque gras, âgés de 5 à 6 mois.

4° 50 moutons indigènes.

5° 2 chariots à jantes de 11 centimètres, charrues, herses, rouleaux, crible, moulin à van et toutes sortes d'ustensiles de labour.

6° Et quelques meubles.

ORDRE DE LA VENTE :

Le 1<sup>er</sup> jour, on vendra les chevaux, moutons, chariots, charrues etc., sous les n<sup>os</sup> 1, 4 et 5.

Et le 2<sup>nd</sup> jour, les bêtes à cornes, cochons et meubles, sous les n<sup>os</sup> 2, 3 et 6.

**ON DEMANDE**

une FILLE DE BOUTIQUE au courant d'aunages, chez M<sup>r</sup> E. WAGENANS-WILLEMS, à Tongres, place du marché.

ÉTUDE DU  
**Notaire Neven, à Tongres.**

**VENTE PUBLIQUE**  
**DE BESTIAUX**

ET INSTRUMENTS ARATOIRES,

à la requête et en la demeure du sieur MEERS au hindeboom, à la chaussée à Herderen.

Le lundi 27 février 1860, à 9 heures du matin par M<sup>r</sup> NEVEN, notaire à Tongres.

**VENTE PUBLIQUE**

D'UN

**BEAU MOBILIER.**

M. LOUIS KINET et sœur feront vendre en leur demeure, rue devant l'hôpital à Tongres, par le ministère de M. NEVEN notaire en la dite ville :

Le jeudi 1<sup>er</sup> mars, à 9 heures du matin, 1 chariot avec mécanique, 1 charrette, tous deux de 11 centimètres, 2 tombereaux, 1 gros rouleau en bois, 4 charrues dont une à pied avec versoir mobile et un système ordinaire, 3 herses, 2 charrettes à bras, 1 bon tilbury, 2 bons harnais de tilbury, 1 bon cheval propre à la selle et à la voiture, hache-betteraves, diable-volant, 1 crible en zinc, 1 crible tournant, harnais de chariot pour 2 chevaux, colliers, traits, chaînes, 2 selles, 1 cric, balances de chariot en fer et en bois, balances avec poids, ustensiles de grange et de basse-cour et autres objets trop long à détailler.

Le vendredi 2 mars, aussi à 9 heures du matin, un beau mobilier consistant en tables, chaises, secrétaires en acajou, bois de lit, lavabos, armoires à glaces, literies, services de table et à café en belle porcelaine, batterie de cuisine, étain, poêles, etc.

QU'ON SE LE DISE.

ÉTUDE DU

**Notaire Vrindts, à Tongres.**

**VENTE**

**DE BIENS COMMUNAUX.**

Lundi 5 mars 1860, à 9 heures du matin, au cabaret de J. Schepers à Heur-le-Tiexhe, l'administration communale du dit lieu vendra aux enchères publiques par le ministère du notaire VRINDTS, les terrains communaux situés à Heur-le-Tiexhe et dont le détail suit :

1° 24 ares 92 centiares de terrain inculte en lieu dit les marnières, joignant à M. le baron de Senzeille et au chemin.

2° 22 ares 55 centiares de terrain inculte au dit lieu, joignant à M. J.-L. Martin et au chemin.

3° 45 ares 52 centiares de terrain au dit lieu, joignant à la parcelle précédente, au dit M. Martin et au chemin.

4° 4 ares 79 centiares de pâture, joignant à M. Louis Paques et au chemin des marnières.

5° 63 centiares de pâture au village, joignant au chemin et au ruisseau.

6° 1 are 91 centiares de pâture au dit lieu, joignant à la parcelle précédente et à la suivante.

7° 5 ares 42 centiares de pâture au dit lieu, joignant à la parcelle précédente et à M. Bels.

S'adresser au dit notaire pour voir le plan et connaître les conditions de la vente.

**SYLVICULTURE.**

**NOUVELLES PÉPINIÈRES DE LA PÊCHERIE,**

PRÈS DE LA STATION DU CHEMIN DE FER,

**A DIEPENBEEK.**

Un million de chêneaux-blancs, plants de chênes, acacias, frênes, aunes, bouleaux et sycomores-érables, semis en lignes, beaux peupliers d'Italie, maronniers très-forts, tous les arbres d'agréments pins ou résineux, etc.

**PISCICULTURE.** — Grande quantité d'Alevins (procédé Coste), ainsi que toute autre espèce de poissons pour repeupler les lacs et les étangs. — Envoi d'échantillons. — Expédition par chemins de fer.

S'adresser au sieur GUILLAUME GOVAERTS, directeur.

**TE KOOP**

enenen eiken TINNER met pannen gedekt, 58 voet lang en 50 voet breed, alsook enen steenen kelder te Kleine-Spauwen.

**TE KOOP**

SCHOONE JONGE CANADAS, by M. CLERIX oud burgermeester te Piringen.

**PILULES GOURMANDES PURGATIVES, CAUVIN,**

PRÉPARÉES PAR

PHARMACIEN-CHIMISTE DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PARIS,

Place de l'Arc-de-Triomphe, 10, à Paris.

(CODEX N<sup>o</sup> 834.)



Ces **Pilules** sont digestives, toniques et dépuratives; par leur efficacité et par l'emploi facile auquel elles se prêtent, elles sont le meilleur purgatif pour combattre la constipation, détruire les humeurs et l'écoulement du sang et pour ramener l'harmonie dans les fonctions vitales. Composées de substances végétales, elles ont la propriété de donner du ton aux intestins, de purger sans fatiguer l'estomac ni affaiblir aucun organe.

Ces **Pilules** n'exigent ni régime ni boisson spéciale; sous ce rapport, elles constituent le plus commode et le plus efficace des purgatifs connus; aussi, sont-elles ordonnées avec succès dans les maladies aiguës et chroniques, gastrites, engorgements, asthmes, catarrhes, douleurs, dartres, migraines, scrofules, etc.

Le mérite de ces **Pilules** peut se résumer en ces mots: rétablir ou entretenir la santé. Prix de la boîte: 2 francs avec notice en cinq langues.

DÉPÔT GÉNÉRAL POUR TOUTE LA BELGIQUE :

A Bruxelles, chez M. SCHOOFFS, pharmacien, 15, rue de la Montagne; à Tongres, chez M. VRANCKEN, pharmacien, rue de Maestricht.

Nota. MM. les pharmaciens et droguistes recevront ces pilules au même prix que chez M. CAUVIN, en adressant leurs demandes à M. SCHOOFFS.

PARIS LIBRAIRIE DE P. LETHIELLEUX, Rue Montparnasse, 66. TOURNAI LIBRAIRIE DE H. CASTERMAN, Rue aux Muis, 11.

**H. CASTERMAN**

**ANNUAIRE ECCLÉSIASTIQUE**

DE BELGIQUE POUR L'AN 1860,

publiés d'après les documents fournis par NN. SS. LE CARDINAL-ARCHEVÊQUE ET LES EVÊQUES.

Volume très-grand in-8°. — Prix 2 fr.

Cet ouvrage mentionne, outre le nom des membres du clergé en fonctions, la date de leur nomination; le Saint sous l'invocation duquel sont placés les diverses églises ou oratoires, reconnus ou non reconnus par l'Etat; les professeurs des séminaires et leurs attributions; enfin, les diverses communautés d'hommes et de femmes, avec la date de leur érection, le but de leur institut et le nombre des sujets. On voit tout de suite que ce livre est éminemment utile aux membres du clergé, aux établissements religieux, aux couvents, aux communautés, et qu'il renferme tous les renseignements désirables sur le personnel, tant séculier que régulier, exerçant dans les divers diocèses de la Belgique.

Les chefs de maisons de commerce ayant des relations d'affaires avec le clergé et les communautés, seront fort heureux de trouver dans cet ouvrage officiel, méthodique et tout récent, des adresses exactes et complètes.

Librairie de M.-F. COLLEE, à Tongres, grand'place, n<sup>o</sup> 20.

SEUL DÉPÔT DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE.

**PUBLICATIONS NOUVELLES.**

CALENDRIER DU BON CULTIVATEUR par MATHEU DE DOMBASLE, beau volume de 520 pages avec portrait. Prix fr. 2,50.

CONSEILS AU JEUNE FERMIER par P. JOIGNEAUX. Prix fr. 1,00.

MÉMOIRE SUR L'ENCASTELURE par F. DEFAYS, 0,75.

ALMANACH ADMINISTRATIF ET STATISTIQUE de la province de Liège et de la Cour d'appel de Liège et de son ressort pour l'année bissextile 1860. Broché, 2 fr. Cartonné, 2,50.

KRISTELYKE ZEDELEER

DER EVANGELISCHE WAERHEDEN

aan het christen volk in zon- en feestdaegsche sermoenen voorgedragen door den Eerw. P. FRANS HUNOLT, priester der Soc. Jesu.

In zes afdeelingen verdeeld en in druk gegeven, niet alleen tot algemeen nut der predikanten en zielzorgers, maar ook der geloovigen van allen stand, die ze als gosstelyke lezing kunnen gebruiken. — Met groote nauwkeurigheid vertaald.

Het werk zal in 24 boekdeelen, elk van 19 sermoenen verschynen. Ieder deel zal ongeveer 370 bladryden in 6 bestaen en fr. 2,50 kosten.

De dry eerste boekdeelen syn op het bareel van dit blad verkrygbaer.